

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE  
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
LE MARDI 20 octobre 2022 - 19 H 00,  
Caserne centrale de Bécancour**

Étaient présents pour les municipalités :

Madame Lucie Allard	Bécancour
Monsieur François St-Germain	Grand-Saint-Esprit
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Madame Céleste Simard	Lemieux
Madame Suzanne Vachon	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Madame Sandra St-Amours	Saint-Célestin Paroisse
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Simon Brunelle	Sainte-Cécile-de-Lévrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Guy Dupuis	Sainte-Perpétue
Monsieur Jean-Guy Beaudet	Sainte-Sophie-de-Lévrard
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Madame Patricia Lebel	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval

En l'absence des délégués d'Aston-Jonction, Baie du Febvre, de Saint-Léonard-d'Aston et de Wôlinak  
Formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux.

---

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

La présidente souhaite la bienvenue aux administrateurs. La rencontre débute à 19h02.

2022-49

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyée de Yvon Potvin  
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour

**ADOPTÉ**

---

2022-50

### ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 AOÛT 2022

Sur une proposition de Monsieur Sylvain Jutras  
Appuyée par Mathieu Lemire  
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 23 AOÛT 2022 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

---

## FINANCE

### 2022-52 ACCEPTATION DES COMPTES DU 1<sup>er</sup> au 31 AOÛT 2022 et du 1<sup>er</sup> au 30 SEPTEMBRE 2022

(Documents déposés)

Sur une proposition Madame Lucie Allard  
Appuyée par Madame Ginette Deshaies  
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> au 31 OCTOBRE 2022, pour un montant de **447 422.85\$**

**ADOPTÉ**

---

## **DÉCISION GESTION des MATIÈRES ORGANIQUES**

### 2022-53 Acceptation du programme de gestion des MO tel que décrit et acceptation du report en 2024 de celui-ci.

**Question sur les résolutions à produire pour les conseils municipaux**, Madame la présidente explique que les conseils municipaux qui avaient passés des résolutions pour adopter les bacs bruns devront passer une résolution pour annuler celle-ci.

Par contre étant donné que les représentants sont décisionnels, la régie n'a donc pas besoin de résolution des conseils municipaux

**Question sur les partages de coûts qui pourrait susciter un désaccord de certaines municipalités** : Madame la présidente et le DG explique que les points inclus dans le vote sont ceux où il y a accord entre les municipalités et que le partage des coûts n'en fait pas parti. Il devra être négocié ultérieurement.

- ATTENDU QUE** le programme de gestion des matières organiques sera lancé en juin 2024
- ATTENDU QUE** les villes de Bécancour et Nicolet procéderont par collecte porte à porte (bacs bruns)
- ATTENDU QUE** toutes les autres municipalités, sauf Wôlinak, feront du compostage résidentiel
- ATTENDU QUE** ces municipalités devront aussi établir un réseau de points de collecte pour l'apport communautaire afin de les rendre disponible à 100% de leur citoyen. 24h / 7 J.
- ATTENDU QUE** l'implantation dans les ICI se fera au même moment.
- ATTENDU QU'** une planification minutieuse sera mise de l'avant, un suivi et des états de l'avancement seront produits sur une base mensuelle.
- ATTENDU QUE** que des comités seront formés pour supporter le programme (technique & ISÉ)

**ATTENDU QUE** l'obtention des informations nécessaires au dépôt d'une demande de subvention pour des composteurs et contenants ICI pourraient être nécessaires pour février-ou mars 2023

**ATTENDU QUE** l'acceptation du programme, ne signifie pas un accord sur la répartition des coûts, qui devra être négocié dans les premiers mois de 2023.

Sur une proposition Monsieur Alexandre Robert  
Appuyée par Madame Patricia Lebel  
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le projet de gestion des matières organiques tel que décrits

**ADOPTÉ**

---

## 2022-55 Acceptation du BUDGET 2023

**ATTENDU QUE** les coûts de transport ont augmentés de 275K\$ au cours de la dernière année

**ATTENDU QUE** les retours de redevances à la collecte sélective ont diminué de 115K\$ sur les coûts réels

**ATTENDU QUE** les retours de redevances à l'enfouissement ont diminué de 128K\$ sur les coûts réels et poursuivront leur diminution

**ATTENDU QUE** les coûts d'enfouissements augmenteront de 87K\$ en 2023

**ATTENDU QUE** l'ajout de 2 contractuels augmentera la masse salariale de bureau de 45K\$

**ATTENDU QUE** ce budget nécessite une augmentation des coûts de 35\$ / unité d'occupation 620k\$

Sur une proposition Jean Guy Beaudet  
Appuyée par Madame Patricia Lebel  
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le Budget 2023 tel que présenté

**ADOPTÉ**

---

## QUESTION DU PUBLIC

**Question posée sur la disponibilité des composteurs à la Régie. Un citoyen nous fait part d'une mauvaise expérience lors de l'achat d'un composteur.** Il n'y a pas d'inventaire à jour de nos équipements dans l'entrepôt de notre homme à tout faire, nous devons évoluer vers un inventaire virtuel continu, suivi de validation d'inventaire physique au 3 mois. Il faudra aussi prendre en compte le niveau d'inventaire minimum avant de commander des unités

## DISCUSSION INTERNE en fin de CA :

### **Beaucoup de questions, d'avis et de recommandations ont été émises par les administrateurs**

Une petite idée m'est venue, sans valider si c'était éthique de le faire. Comme la discussion s'est faite au CA je crois que c'est utile de l'inclure au PV et ça me donne la chance d'y penser et de vous répondre ou d'en parler avec vous par le retour du PV.



❖ **La sélection des membres du comité ISÉ**

**Quels sont les profils recherchés, rencontre de jour ou de soir, présentiel ou visio, combien de rencontres?**

Ces questions n'ont pas encore trouvé réponses, mais elles doivent servir de guide pour rassembler une bonne équipe. Le mandat sera large, possiblement organiser des assemblées citoyennes, traiter de l'info direct aux citoyens, s'impliquer dans la campagne de pub, certains voudront peut-être traiter avec les médias.

Ce qui est sûr, c'est que cette équipe aura un mandat majeur qui risque de prendre du temps pendant certaines périodes. Ce sera un mandat de minimum 18 mois. L'idée importante à retenir c'est que les personnes siégeant sur ce comité auront la chance de bâtir et réaliser une campagne de com. Pour le démarrage je verrais très bien une firme de com vous accompagner pour nous donner le tempo et la direction.

❖ **Le lac à l'épaule**

**Ce sujet aussi a suscité beaucoup d'intérêt et pour cause.**

Comme vous le pensez bien, il n'y a rien de planifié pour le moment. Par contre tout comme vous un millier d'idées me viennent en tête, dont entre autres nous faire un petit comité, bénévole- bénévole celui-là, afin de préparer cette activité. Je crois qu'avec le calendrier déjà chargé comme il l'est pour le printemps, je préférerais que le Lac-à l'épaule aie lieu en fin août ou début septembre pour la rentrée d'automne.

- **PROCHAINE RÉUNION : MAMH rencontre #2**

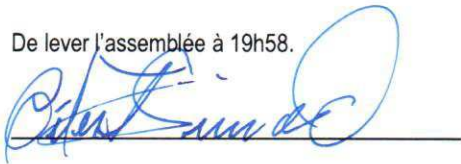
Judi le 27 Octobre à 19H00, Centre des Arts Populaires de Nicolet

2022-56

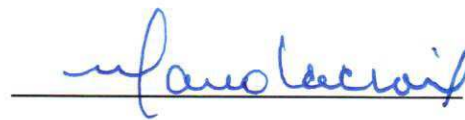
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau  
Appuyée par Monsieur Guy Dupuis  
Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à 19h58.



**Céleste Simard**  
Présidente



**Mario Lacroix**  
Directeur Général et secrétaire-trésorier